

|   |                         |                        |
|---|-------------------------|------------------------|
| <b>Fiche N° 00124</b>   | Auteur D. Barbier       | 31/01/2008             |
|  | <h1>Jean de Beaune</h1> | Ascendant ☉<br>Allié ○ |

Argentier des rois Louis XI et Charles VIII

Maire de Tours en 1470



Jean de Beaune, père du célèbre Semblancay, grand argentier du Roi, pendu au gibet de Montfaucon en 1527, était un des plus gros négociants du royaume.

Il était le petit-fils d'un certain Jean Fournier originaire du village de Moulinot à quatre lieux de Beaune qui, suivant le métier des armes, vint s'établir à Tours où il épousa la fille d'un très riche marchand. Il ne semble pas douteux que son nom se rapporte à une ferme des environs de Tours, qui était sa propriété, la maison de Beaune, et non pas de la ville de Bourgogne dont ils étaient originaires comme beaucoup l'ont écrit.

Louis XI, toujours si fin matois, avait pris tous ses officiers dans la ville de Tours, parmi les marchands, parce qu'il avait plus de foi en eux que dans les gentilshommes. Messire de Beaune avait donc acquis d'immenses richesses, et cela fut un titre pour conserver les finances du Roi auquel il prêtait de l'argent. C'est ainsi qu'il occupa les postes les plus importants.

Marchand drapier suivant la Cour à l'origine, son ascension sociale commence en 1458. Il apparaît dans les faveurs royales lorsqu'il fonde, avec ses gendres Jean Brionnet et Jean Quetier, une grosse compagnie marchande dite "Boutique de l'argenterie", spécialisée dans l'importation de l'épicerie, de la droguerie et des tissus de luxe.

Louis XI le commit en 1473 à la régie des effets du cardinal d'Angers et de l'évêque de Verdun. Il le fit également son argentier<sup>1</sup> et celui du Dauphin son fils. Charles VIII le conserva à ce poste. Il fut cependant en disgrâce à la fin de sa vie : étant en faveur auprès de Charles VIII, il lui offrit, dit-on, une très belle mule qui lui avait été envoyée d'Espagne ; mais le roi l'ayant refusée, il en fit présent au duc de Bretagne, qui la lui avait fait demander. Charles VIII, le croyant, d'après cette démarche, d'intelligence avec le duc son mortel ennemi, en fut tellement irrité qu'il lui fit faire son procès. Cependant, à la prière de Guillaume Briçonnet son gendre, général des finances, il lui accorda la vie, et l'exila à Montpellier. Son fils, Guillaume, qui était mêlé aux affaires de son père, dut jurer sur la croix de Saint-Laud d'Angers de cesser toute relation avec Pierre Landois, trésorier du duc de Bretagne. Le Roi autorisa Jean à revenir à Tours où il mourut de chagrin, dit-on, en 1480.

<sup>1</sup> Sous Henri IV et sous les règnes précédents, l'Argentier du Roi était celui qui était chargé de la dépense qui regardait les Habits de la personne du Roi et les ornements de sa chambre ou Garde-robe. On l'appelait plus communément Trésorier de l'Argenterie

Jean de Beaune avait été maire de Tours, élu le 14 octobre 1470. Le 22 octobre, afin d'attacher plus d'importance aux fonctions du maire, Louis XI voulut lui confier la police de la ville en réunissant la charge de la prévôté au mairat, mais le conseil municipal refusa car il n'avait pas les moyens d'acheter la charge. Le même jour s'ouvrit à Tours l'assemblée des députés du commerce de toutes les bonnes villes du royaume, afin d'y convenir du lieu le plus avantageux pour la tenue des foires qui remplaceraient celles de Flandres, interdites par le roi, en haine du duc de Bourgogne, qui était en même temps comte de ce pays. Jean de Beaune fut nommé député de Tours pour assister à cette assemblée.

Il avait épousé Jeanne Binet, dont la famille a fourni des maires de Tours, et dont il eut huit enfants. L'aîné, Jacques, baron de Semblançay dès 1516, fut nommé surintendant des finances par François 1<sup>er</sup> en 1518 et termina tragiquement sa carrière, pendu au gibet de Montfaucon en 1527 à l'issue d'un procès controversé. Nous descendons du second, Guillaume, maire de Tours en 1501.

Jean de Beaune laissa un héritage considérable de plus de 22.000 livres tournois et en outre ses enfants, fils et filles étaient fort convenablement établis. Deux d'entre eux s'étaient alliés aux Ruzé et deux autres aux Briçonnet. Les Beaune tenaient donc aux meilleures familles de cette bourgeoisie des bords de Loire qui joua, dans la France de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII, les premiers rôles administratifs.



*Claude de Beaune Semblançay, arrière petite fille de Jean, dame la Reine*

**Père de Guillaume, père de Catherine, mère de Victor Brodeau de Candé, père de Victor II, père d'Anne, mère de François de Gouy, père de Michel Jean, père de Louis, père de Monique, mère d'Arsène O'Mahony, père de Maurice, mère d'Yvonne, mère de Monique Bougrain, mère de Dominique Barbier**